RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Thanatopracteur / Thanatopractrice

Salarié ou salariée d'une entreprise de pompes funèbres, d'un service municipal ou à son compte, le thanatopracteur ou la thanatopractrice prépare les corps des défunts ou des défuntes avant la mise en cercueil. Cette profession, très réglementée, demande rigueur, tact et endurance.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **autre formation**

Statut : **Statut salarié**

Secteur professionnel : Santé

Centre d'intérêt : Je souhaite prendre soin des autres



© KatarzynaBialasiewicz/iStock/Getty Imagesy

Le métier

Le thanatopracteur ou la thanatopractrice (du grec thanatos, la mort, et praxein, traiter) s'occupe de la conservation et de la présentation des personnes décédées, au sein des funérariums, des hôpitaux, des écoles de médecine ou des morgues. Certifié ou certifiée par le ministère de la Santé (environ un millier en France), il ou elle pratique des soins qui ont pour but de donner au corps et au visage des défunts un aspect apaisé, tout en retardant la décomposition du corps. Outre la toilette mortuaire, les thanatopracteurs procèdent à des soins spécifiques de conservation du corps, ainsi qu'à l'habillage, au maquillage, au coiffage et au positionnement du corps dans le cercueil. Résistance physique et psychologique, tact, discrétion et rigueur sont nécessaires pour exercer ce métier très réglementé.

Les études

Après le bac

Pour devenir thanatopracteur, il faut présenter un examen national qui permet d'obtenir le diplôme national de thanatopracteur. Cet examen comprend 2 épreuves écrites d'admissibilité et une évaluation pratique d'admission (après réalisation d'un stage et la réalisation de 75 soins de conservation).

Pour s'y préparer, il faut suivre une formation théorique de 190 heures, puis après réussite des épreuves écrites de l'examen national, une formation pratique en entreprise (75 soins de conservation au minimum).

La formation théorique doit être suivie dans un organisme de formation (universités ou écoles privées) inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles pour pouvoir se présenter à l'examen national

Emploi et secteur

Secteur

Santé

Pour aller plus loin

Sur le web

Site du Comité National d'évaluation de la Formation Pratique de Thanatopracteur (CNT)

Centre d'intérêt

Je souhaite prendre soin des autres →

Autres métiers à découvrir

- **Infirmier coordinateur**
- **Chiropracteur**
- **Assistant de régulation médicale**
- **Masseur-kinésithérapeute du sport**
- **Auxiliaire de puériculture**